

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.



METEO

L'hiver revient.
Froid et pluie pour cette semaine !

[Sencrop à l'essai](#)



[Pluie et températures](#)



[Prévisions saisonnières](#)





Stade et état des cultures

Les colzas ont beaucoup poussé. Une grande majorité des parcelles atteint le stade E.
La floraison débute dans les situations précoces !

Colza avec les premières fleurs



Colza avec les premières fleurs



Colza encore loin de la floraison



Insectes - méligèthes

Les méligèthes ont bénéficié de conditions idéales pour coloniser les colzas (5 j avec des temp max > à 20°C).

Les infestations sont généralement inférieures aux années précédentes mais ponctuellement, on peut dénombrer jusqu'à une dizaine de coléoptères par inflorescence.

Un certain nombre de parcelles ont déjà reçu un insecticide. D'autres n'en ont pour l'instant pas besoin, soit parce que les infestations sont faibles, soit parce que la floraison est proche (fleurs visibles).

On trouve facilement des boutons percés.

5-6 méligèthes sur cette inflorescence – qqs boutons percés



Conseil

Pour les parcelles qui n'ont pas encore reçu d'insecticide

- ***Si les infestations sont significatives avec des dégâts sur boutons, l'idéal est de positionner l'insecticide avant le rafraîchissement annoncé.***
- ***Si les infestations sont faibles, un traitement insecticide n'est peut-être pas utile***
- ***Si le colza débute sa floraison, inutile d'intervenir***

Il conviendra de surveiller que la floraison se déroule normalement.

Maladies - sclérotinia

Les traitements positionnés au stade G1 (chute des pétales) sont en général rentabilisés. Pour avoir de la persistance des fongicides, il est préférable de passer plus tard que trop tôt. Les doubles applications ne se justifient généralement pas techniquement.

Les apothécies (organes à l'origine de contaminations aériennes de sclérotinia) n'ont pas encore été observées dans les parcelles à risque. Elles sortiront après le retour de la pluie et le retour de températures douces. En attendant le risque de contamination des pétales est très faible.



Utilisation de produits phytopharmaceutiques en période de floraison du colza

Mars 2022

L'arrêté du 20 novembre 2021 « relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques » définit de nouvelles règles, applicables depuis le 1^{er} janvier 2022.



Les prescriptions du nouvel arrêté concernant les utilisations en période de floraison du colza :

- l'application d'un produit autorisé pour un usage en période de floraison est réalisée dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil.
- ces prescriptions concernent toutes les catégories de produits (insecticides, fongicides, herbicides...)
- deux cas de dérogations à ces horaires sont possibles : bio-agresseurs ayant une activité exclusivement en journée et fongicides nécessitant une application dans un délai contraint.

Pour ce printemps 2022, des mesures transitoires s'appliquent.

Ce qu'il faut retenir pour les interventions sur colza cette année :

- un insecticide, quel que soit son classement toxicologique, reste un insecticide ! les mesures réglementaires visent à limiter l'exposition des abeilles aux molécules actives. Le meilleur moyen de protéger les abeilles est de ne pas intervenir en floraison ;
- seuls les insecticides qui portent une mention abeille (voir encadré) peuvent être appliqués en floraison mais sur des plages horaires limitées ;
- l'application de ces insecticides doit être réalisée dans les 2 heures qui précèdent et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil. L'objectif est de ne pas appliquer de traitement si des butineuses sont présentes sur la parcelle ;
- à titre temporaire pour 2022, l'application peut être réalisée sans contrainte horaire à condition que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles ;
- l'heure de début et l'heure de fin du traitement ainsi que le motif ayant motivé la modification de la période horaire sont consignés dans le registre.

Dans l'attente de nouvelles mentions qui figureront sur les étiquettes en application du nouvel arrêté, seuls sont utilisables les insecticides portant une des mentions suivantes, en respectant les créneaux horaires :

- « emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence des abeilles »
- ou « emploi autorisé durant la floraison »
- ou « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats ».

Cette mention ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles !

Il faut lire attentivement les informations car la « mention abeille » est liée à chaque usage (culture x ravageur).

La base de données e-phy (<https://ephy.anses.fr/>) permet de visualiser rapidement les produits qui portent cette mention grâce à un pictogramme spécifique.



Les abeilles butinent dans un rayon de 3 km autour de la ruche, même si vous ne les voyez pas il y en a forcément dans vos parcelles de colza !
Elles visitent les fleurs de colza qui produisent du nectar et du pollen et contribuent de façon déterminante à l'élaboration du rendement.



Note colza 2022 - Page 1 sur 2

Cas des mélanges :

Il est interdit de mélanger un produit contenant une pyréthrinode avec un produit contenant une triazole ou imidazole en période de floraison ou de production d'exsudats. Si les 2 traitements doivent être effectués sur la même parcelle, un délai de 24 h minimum doit être respecté entre les applications (l'insecticide étant appliqué en 1^{er}).

LES EFFETS DES PRODUITS SONT COMPLEXES

A la différence d'une intoxication aiguë qui est rapidement et facilement observable suite à une application du produit, les effets d'une intoxication chronique ne se manifestent pas immédiatement et sont subtils. Par exemple :

- ⇒ il est des cas où les effets létaux sont retardés comme lorsqu'un insecticide est intégré à des provisions de pollen qui sont stockées plusieurs mois dans la ruche. Les résidus sont alors consommés sur une durée étalée, ce qui rend difficile l'observation d'un effet aigu. Cependant à long-terme, ils peuvent entraîner l'affaiblissement ou l'effondrement de la colonie ;
- ⇒ certains effets peuvent s'observer sur le développement du couvain, suite à une exposition larvaire ;
- ⇒ d'éventuels effets sur la fécondité des mâles, la performance de ponte de la reine ou sa survie ont déjà été investigués ;
- ⇒ la fécondité des femelles d'abeilles solitaires ou la longévité des abeilles peuvent ainsi être affectées à des doses sublétales.

LES ABEILLES DOMESTIQUES... ET LES AUTRES POLLINISATEURS



Protéger les abeilles domestiques ne garantit pas que les autres espèces soient protégées et n'est pas suffisant pour protéger la pollinisation ni les autres services écosystémiques. L'objectif des bonnes pratiques est de protéger l'ensemble des insectes pollinisateurs. Il existe peu d'information sur l'activité journalière des autres abeilles et autres pollinisateurs (syrphes, papillons...).

⇒ Les bourdons sont d'excellents pollinisateurs ; ils ont des plages horaires d'activité plus étendues avec des pics d'activités de vol et de butinage en matinée et en soirée. Ils sont actifs à des températures ambiantes inférieures à celles de l'abeille domestique.

- ⇒ Chaque espèce a un comportement spécifique liée entre autres à la luminosité, la température ; certaines ont une activité nocturne.
- ⇒ La structure des colonies d'abeilles domestiques permet de compenser la perte de quelques butineuses et ouvrières. De façon opposée, les bourdons n'ont que quelques ouvrières, ce qui ne leur permet pas de compenser une perte de butineuses.
- ⇒ Il faut noter que si la majorité des butineuses des abeilles domestiques rejoignent leur ruche la nuit, les autres pollinisateurs nidifient et se reproduisent dans les cultures - en bordure, dans les haies, talus, tas de bois mort ou bosquets.

Compte tenu de leur activité et de leur écologie distincte de celles des abeilles domestiques, les autres pollinisateurs sont exposés différemment aux traitements phytopharmaceutiques. Ce constat doit donc amener à la plus grande prudence afin de limiter au maximum l'impact des applications de produits sur la diversité des pollinisateurs présents sur vos cultures.

AVERTISSEMENT : Le présent document ne prétend pas à l'exhaustivité ; les informations qu'il contient sont à jour à la date de rédaction, sauf risque d'erreur ou d'omission. Le lecteur reste entièrement responsable de l'usage et des interprétations qu'il fait des informations contenues dans le présent document. En conséquence, hormis faute grave ou intentionnelle prouvée et lien de causalité avec des dommages éventuels pouvant en résulter, la responsabilité de la Chambre d'Agriculture et de l'Association de Développement de l'Agriculture ne pourra être recherchée pour les dommages éventuels directs ou indirects résultant de l'usage ou de l'interprétation par le lecteur des informations figurant dans le présent document.

Contact : Note préparée par Florence AIMON-MARIE - florence.aimon-marie@charente-maritime.chambagri.fr
Mireen PEDEHONTAA-HIAA - mireen.pedehontaa@zoana-zasso.fr



Note colza 2022 - Page 2 sur 2

Conseil

Il est encore trop tôt pour appliquer un fongicide, la floraison débute à peine.

Voir les spécialités autorisées sur colza ci-dessous.

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté



Lorsque le printemps est sec (sans pluie et sans hygrométrie importante dans le couvert de la végétation) avec des pétales qui ne restent pas collés aux feuilles, l'impasse est possible. Dans ce cas, il s'agit de bien surveiller les prévisions météo car les produits n'agissent qu'en préventif

	G1 (chutes premiers pétales)	Coût (€/ha)	IFT
Cas général Pluie avant et durant la floraison ou périodes avec de fortes hygrométrie. Présence de pétales sur les feuilles. <i>Risque sclérotinia élevé</i> Stratégie en 1 passage	PICTOR PRO 0,25 kg + SUNORG PRO 0,4 l	38	1
	PICTOR PRO 0,25 kg + BALMORA 0,5 l	45	1
	PROSARO/PIANO 0,8 l	37	0,8
	JOAO 0,5 l	34	0,7
	FILAN SC 0,4 l	41	0,8
	PROPULSE 0,8 l	44	0,8
	EFILOR 0,8 l	36	1
	BRIGG 0,25 l + STAFFOR 0,4 l	32	1
	AVIATOR XPRO 0,6 l	46	0,8
	HAREGI 0,4 l + CUSTODIA 0,6 l	45	1,1
TRESO 0,3 kg + SERKET 0,5 l	35	0,8	
TRESO 0,3 kg + PECARI 250 EC 0,3 l	38	0,8	
Rotation longue (un colza tous les 6 ans avec faible pression sclérotinia) ou colza au potentiel réduit et peu dense Absence de pluie à la floraison. Faible hygrométrie dans la végétation à la floraison. <i>Risque sclérotinia faible.</i> Prendre en compte les maladies de fin de cycle (oidium, alternaria, ...).	<i>Intervention possible jusqu'au stade « limite passage tracteur »</i>		
	CARAMBA STAR 0,8 l	26	1
	BALMORA 1 l	16	1
	JOAO 0,4 l	31	0,6
	PROSARO 0,7 l	37	0,7
PROPULSE 0,5 l	26	0,5	
Bio contrôlé Application de CONTANS WG en présemis	OVERDYN 0,5 l + BALLAD 1 l	39	0,5
	RHAPSODY 2 l + PROPULSE 0,5 l		0,5

CARAMBA STAR = SUNORG PRO + CINCH PRO
 BALMORA = TABULON = ABNAKIS

- Pack ZAVAFOR = STAFFOR (0,4 – 0,5 l/ha) + BRIGG (0,25 – 0,31 l/ha) une seule application si mélange et deux si les produits sont dissociés.
- Pack Protection Colza = PICTOR PRO (0,25 – 0,3 kg/ha) + SUNORG PRO (0,4 – 0,5 l/ha). 1 application par campagne.
- Pack BALLAD SOFT CONTROL = OVERDYN (0,5 l/ha) + BALLAD (*Bacillus pumilus*) (1 l/ha).
- POLYVERSUM Packs = *Pythium oligandrum* (75 g/ha) + Metconazole (0,5 l/ha).
Pythium oligandrum (100 g/ha) + Tebuconazole (0,8 l/ha).
- RHAPSODY PRO PACK = RHAPSODY 2 l/ha + PROPULSE 0,5 l/ha.
- PACK HAREGI + CUSTODIA = HAREGI 0,4 l/ha + CUSTODIA 0,6 l/ha.
- PACK TRESO : TRESO 0,3 kg/ha + SERKET 0,5 l/ha ou TRESO 0,3 kg/ha + PECARI 250SC 0,3 l/ha ou TRESO 0,3 kg + AMISTAR GOLD 0,5 l



Stade et état des cultures

Les blés ont atteint le stade épi 1 cm.
15% sont au stade 1 nœud.

Fertilisation azotée

Conseil

Le stade épi 1 cm est atteint. Le blé devra avoir reçu au moins la dose X – 40 avant les prochaines pluies annoncées.

Piétin verse

Risque faible cette année, les symptômes sont inexistantes actuellement.

Les parcelles qui pourraient mériter une surveillance des symptômes sont :

- *les variétés sensibles (APACHE – MACARON - NEMO – OREGRAIN – RGT SACRAMENTO) semées tôt (fin septembre) et épais*
- *dans les limons*
- *Blé sur blé sans labour*
- *Blé tous les 2 ans avec labour tous les ans*



ORGE HIVER

Stade et état des cultures

Les orges poussent.

L'épi 1 cm est atteint dans 2/3 des situations. Le 1/3 restant est au stade 1 nœud.

Orge semée fin septembre - Stade 1 nœud



Zebra et Joyau semée mi-octobre. 1 nœud



VERSE

Conseil

Si vous n'avez pas réalisé le traitement régulateur, attendre de meilleures conditions.

Mélanges :

- les mélanges étéphon + fongicides sont déconseillés en cas de gel et fortes amplitudes thermiques. Risque de phytotoxicité.
- les mélanges avec ARVEST ou SPATIAL PLUS sont interdits

Maladies

Des fongicides ont été réalisés sur des situations précoces.

Les symptômes de maladies sont rares.

Les taches de rhynchosporiose visibles sont déjà âgées. Il n'y a plus de maladie en cours d'incubation.

La maladie issue des pluies annoncées ne se verra que tardivement d'autant plus que des températures froides sont annoncées.

Le risque reste donc faible pour l'instant.

Faro semée début octobre. Quelques taches de rhyngo (foyer).



Faro semée fin septembre. La rouille naine est visible.



Faro saine.



Sensibilité des variétés aux maladies

	Variétés peu sensibles	AUGUSTA - KWS CASSIA - KWS JOYAUX – LG ZEBRA -MEMENTO - SY GALILEO
	Variétés moyennement sensibles	AMANDINE - AMISTAR - CASINO - COCCINEL –(DEMENTIEL)- KWS BORRELLY - KWS JAGUAR - LG CASTING - MARGAUX - MANGOO – MEMENTO - PIXEL - SY BOOGY - TEKTOO - VISUEL
	Variétés sensibles	ABONDANCE - ETINCEL – KWS FARO – KWS TONIC - HIRONDELLA - ISOCEL - JOKER – (MASCOTT) - MALTESSE - PASSEREL - RAFAELA - TOUAREG

Légende : (variété) : Nouvelle variété, tolérances aux maladies à confirmer.

Conseil

- Pour celles et ceux qui souhaitent **raisonner** les interventions, sur des orges saines avec très peu de maladies visibles, il est toujours possible de jouer la montre et d'attendre les prochains bulletins.
- **Si vous avez prévu 2 passages**, le premier passage fongicide pourra être réalisé dès lors que le stade 1 nœud est atteint.

Le coût du premier passage de fongicide ne devra pas excéder les **20-25 euros** de l'hectare.

Voici quelques exemples de T1 (programmes à 20-25 euros / ha) - Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture

 1 Nœud	
Forte nuisibilité maladies - Bon potentiel - Variété sensible à moyennement sensible ex : Passerel, Abondance... - Forte pression maladies au printemps	UNIX MAX 0,6 + MELTOP ONE 0,2 (= KAYAK + GARDIAN) Si conditions plutôt favorables à la rhynchosporiose : INPUT 0,6 UNIX MAX 0,6 + INPUT 0,2 ou UNIX MAX 0,5 + JUVENTUS 0,6 ou KAYAK 0,4 + ETIAGE 0,4
Nuisibilité maladies moyenne - Variété peu/moyennement sensible et pression maladie moyenne à forte - Variété sensible avec pression modérée	UNIX MAX 0,5 + MELTOP ONE 0,17 Si conditions plutôt favorables à la rhynchosporiose : INPUT 0,4 UNIX MAX 0,5 + INPUT 0,17 ou UNIX MAX 0,5 + JUVENTUS 0,5



En cas de présence significative de rouille naine, une triazole type [metconazole](#) (Arioste 0.5 – Juventus 0.5 – Relmer Pro 0.5) ou [tébuconazole](#) (Mayandra 0.5 – Fianaky 0.5) fera l'affaire.



ORGE de PRINTEMPS semée à l'automne

Stade et état des cultures

Tallage en cours à fin tallage

Planet précédent tournesol semée début novembre - ACS



Fertilisation azotée

Si ce n'est pas encore fait, le solde pourra être apporté avant les prochaines pluies.

Désherbage

Attendre la fin du froid pour envisager un désherbage.

Maladies

Un état des lieux sera à réaliser autour du stade 1 nœud.



Stade et état des cultures
2 f à début tallage

Planet semée le 10/02



Fertilisation azotée

Solder avant la pluie.

Désherbage

Surveiller les graminées (ray-grass ou vulpins).

Les spécialités à base de pinoxaden ([Axial pratic](#) – [Alkera](#) - [Axeo](#)) sont efficaces sur ray-grass mais ne seront que moyennement efficaces sur jeunes vulpins.



Renouées liseron





TOURNESOL

Stade et état des cultures

Beaucoup de parcelles ont été semées.

Semis du 23/03 dans les sables – le grain germe



Surveillez les limaces

DESHERBAGE

Ne pas dépasser la nouvelle dose réglementaire de 1000 g/ha de S-Métolachlore.

Afin de limiter la contamination des eaux, ne pas utiliser de produits à base de S-Métolachlore sur les zones de captage !

Les graminées peuvent être gérées avec des herbicides de postlevée avec faible grammage de matière active.

Voir les stratégies désherbage ci-dessous

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté



Semis		Levée	2 F	Coût (€/ha)	IFT
Flore classique + crucifères (moutarde, colza)					
ATIC AQUA 2,2 l/ha *	RACER ME 2 l/ha			86 à 100	1,5 à 1,8
OU	OU				
MERCANTOR GOLD 1 l/ha	CHALLENGE 600 3 l/ha				
si risque graminées					
Efficacité plus régulière si le MERCANTOR GOLD est incorporé sur 3 cm.					
Meilleure efficacité si ATIC AQUA 400 est incorporé sur 6-8 cm dans la semaine après l'application.					
Privilégier ATIC AQUA en cas de fortes pressions renouées.					
	DAKOTA-P 2,5 l/ha puis RACER ME 1,5 l/ha			93	1,1
Flore classique + ombellifères + crucifères + renouées liseron					
ATIC AQUA 1,75 - 2,2 l/ha *	NOVALL 1,5 - 2 l/ha ⁽¹⁾			82 à 107	1,5 à 1,8
Flore classique + Ambrosies (faible pression)					
MERCANTOR GOLD 1 l/ha	PROMAN 2 l/ha			47	1,3
	MERCANTOR GOLD 1 l/ha + PROMAN 2 - 2,5 l/ha ⁽²⁾			47 à 85	1,4 à 1,5
Lambroisie nécessite une gestion à la rotation (destruction en interculture et dans les autres cultures de la rotation).					
Flore classique + Gaillets + Ethuses + Morelles					
	NOVALL 1,5 l/ha ⁽¹⁾			57	0,8
si renouées	DAKOTA P 2 - 2,5 l/ha + PROMAN 2 l/ha Se limiter à 2 + 2 sur sols légers, filtrants ou battants			86 à 95	1,1 à 1,2

Légende :

* Possibilité de remplacer ATIC AQUA 2,2 l/ha (formulation micro encapsulée à 455 g/l de pendiméthaline) par PROWL 400 2,5 l/ha (suspension concentrée à 400 g/l de pendiméthaline).

(1) : Ne pas dépasser 1,5 l/ha si taux de matières organiques (MO) inférieur à 1,2 % ou teneur en sable supérieure à 50 %. Ne pas mettre de NOVALL si taux de MO inférieur à 1,2 % ET teneur en sables supérieure à 50 %.

(2) La dose de PROMAN à 2,5 l/ha permet de compenser en partie la baisse du S-métolachlore sur graminées. Ne pas dépasser 2 l/ha sur les sols à taux d'argile inférieur à 15 %.

Fertilisation azotée

Dans la zone directive Nitrates, l'apport d'azote minéral est plafonné à 60 kg N/ha sur tournesol.

Méthode de la bande azotée : Héliotest : un moyen très simple pour déterminer les besoins en fertilisation azotée du tournesol



- Appliquer 60 unités d'azote sur une bande de la parcelle au semis

- Observer votre bande azotée du stade 8 feuilles au stade 14 feuilles
- Si une différence apparaît avec le reste de la parcelle (différence de couleur, de hauteur ou de volume), apporter aussitôt la dose d'azote nécessaire en végétation. **Plus la décoloration sera tardive, moins le tournesol aura besoin d'azote.**
- Si aucune différence n'apparaît, le sol fournit suffisamment d'azote à votre tournesol.

[Voir les conseils de fertilisation azotée sur le site de Terres Inovia.](#)



MAIS

Désherbage

Ne pas dépasser la nouvelle dose réglementaire de 1000 g/ha de **S-Métolachlore**.

Afin de limiter la contamination des eaux, ne pas utiliser de produits à base de S-Métolachlore sur les zones de captage !

Les graminées peuvent être gérées avec des herbicides de postlevée avec faible grammage de matière active.



SOJA

Le guide SOJA 2022 est disponible ([cliquez](#))



Inoculation

Pourquoi inoculer le soja?

- La plante fournit le carbone via la photosynthèse
- La bactérie apporte l'équipement enzymatique permettant la fixation de l'azote de l'air
- En situation favorable, cette symbiose représente 70 à 80% de la nutrition azotée de la plante
- Le Rhizobium spécifique du soja n'est pas forcément présent dans les sols français.

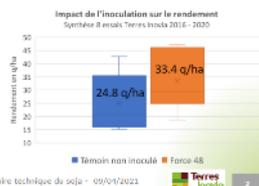


⇒ Inoculation obligatoire la 1^{ère} année

Enjeu de l'inoculation : 35% de rendement en plus (pouvant aller jusqu'à 70%)



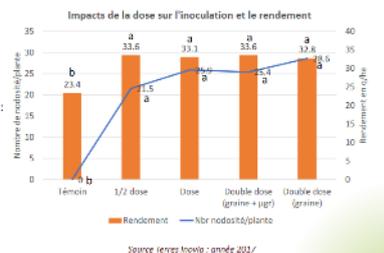
Webinaire Terres Inovia Nord & Est - Optimiser l'indicateur technique du soja - 09/04/2021



Une double dose ne sert à rien même pour un primo-soja

L'inoculation se raisonne par une quantité de bactéries à apporter sur la graine et non pas une dose à l'hectare

- Norme française depuis les années 60 : 10⁹ / graine en soja
- Dans la pratique, les inocula contrôlés par l'INRAE sont souvent au dessus de 5.10⁹ ou 10¹⁰



Source Terres Inovia - année 2017



Webinaire Terres Inovia Nord & Est - Optimiser l'indicateur technique du soja - 09/04/2021



Désherbage

Conseil

Ne pas dépasser la nouvelle dose réglementaire de 1000 g/ha de **S-Métolachlore**.

Afin de limiter la contamination des eaux, ne pas utiliser de produits à base de **S-Métolachlore** sur les zones de captage !

Les graminées peuvent être gérées avec des herbicides de postlevée avec faible grammage de matière active.



AMBROISIE

Fiche Ambroisie ([cliquez](#)).





- **Le mercredi 20 avril Après midi - pour les agriculteurs**
La CA70 et Terres Inovia vous invitent à la visite des plateformes colza à **Cugney** chez Mathieu CONSTANTIN et Jeremy LACHAUX

Au programme :

Gestion des grosses altises grâce aux variétés, associations, insecticides, ferti orga et minérale.

Venez nombreux et vérifier l'impact de ces leviers sur les colzas en fleurs.

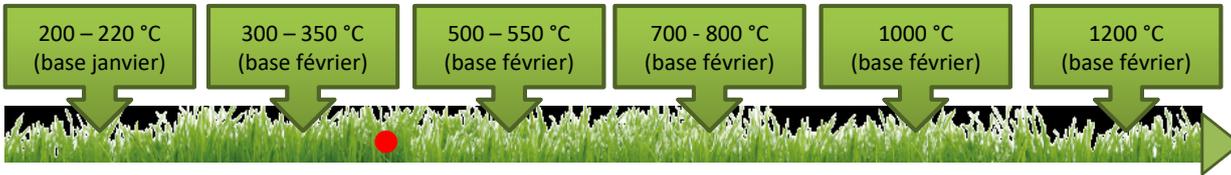
Beaucoup d'informations que vous ne trouverez nulle part ailleurs !





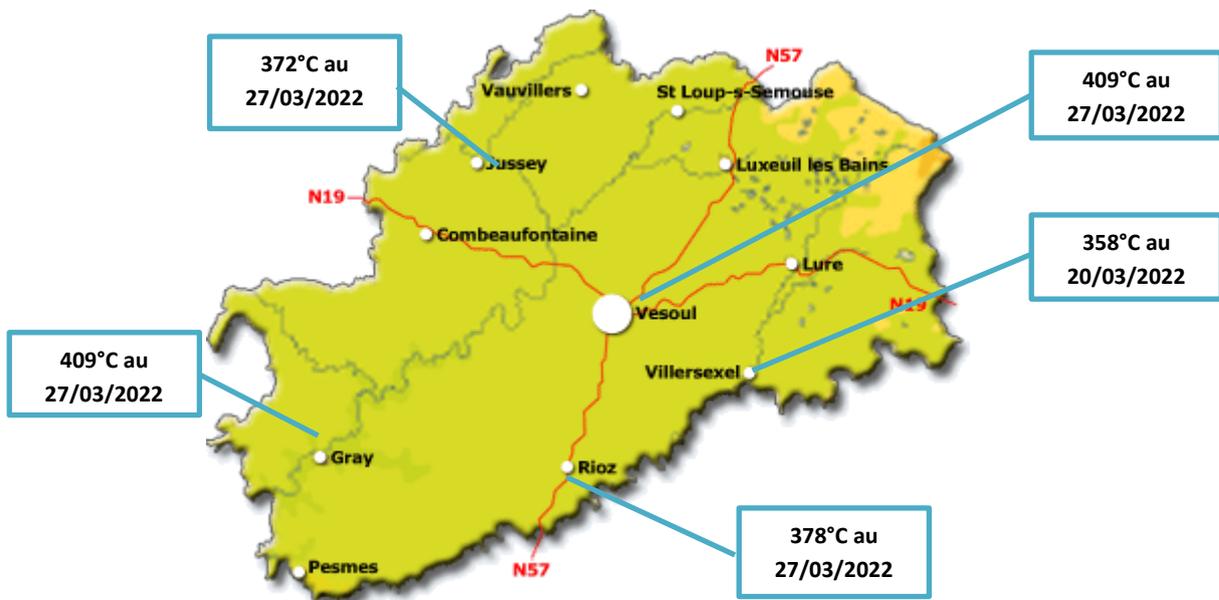
Le coin de l'herbe

● Cumul actuel degrés-jours



Tallage		Epi 5 cm	Début épiaison	Début floraison	Floraison
Apport azote	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Enrubannage, ensilage	Foin précoce	Foin tardif

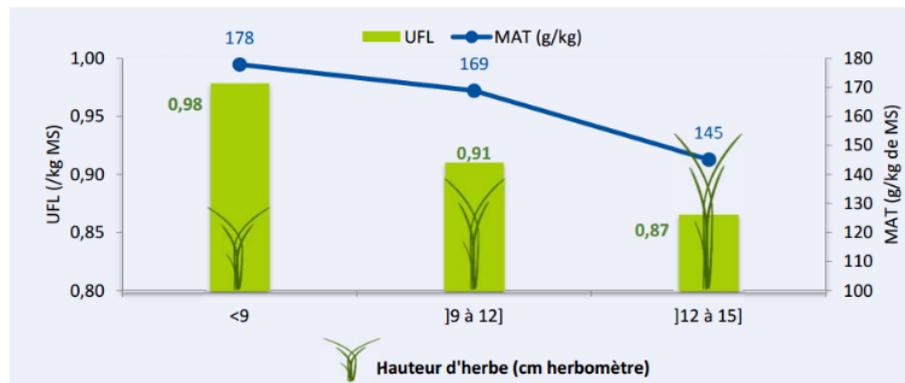
°C en base février



Qualité de l'herbe selon les saisons et la hauteur de pâturage

L'herbe verte au stade feuillu est un aliment de très bonne valeur alimentaire : peu encombrant, **équilibré en énergie et en azote**. La valeur alimentaire de l'herbe dépend de plusieurs facteurs : composition de la prairie, niveau de fertilisation, mode d'exploitation mais **surtout stade d'exploitation**.

Au cours de la croissance des graminées, la teneur en parois et leur digestibilité diminue. Ceci entraîne une **baisse de la valeur énergétique avec l'âge de la plante**.



Pour être à l'optimum entre qualité et quantité d'herbe, la **hauteur d'entrée** de parcelle doit se situer **entre 9 et 12 cm**. Au-dessus on pénalise la qualité, en-dessous on pénalise la quantité.

[Guide de l'herbe du Groupe Herbe Franche-Comté](#)

Chez les graminées comme chez les légumineuses, la **teneur en protéines**

diminue avec le stade de développement et ce quelles que soient la variété et la conduite.

Plus la prairie sera riche en espèce et meilleure sera sa **souplesse d'exploitation**. La présence de légumineuses permet de disposer d'un **fourrage équilibré en énergie et azote** dont la valeur est plus stable dans le temps.

Avoir une herbe pâturée de bonne qualité de mars à novembre nécessite une bonne gestion du pâturage et de la fertilisation. Une **herbe au stade feuillu** permet généralement de produire **20 à 25 kg de lait** sans complémentation protéique.

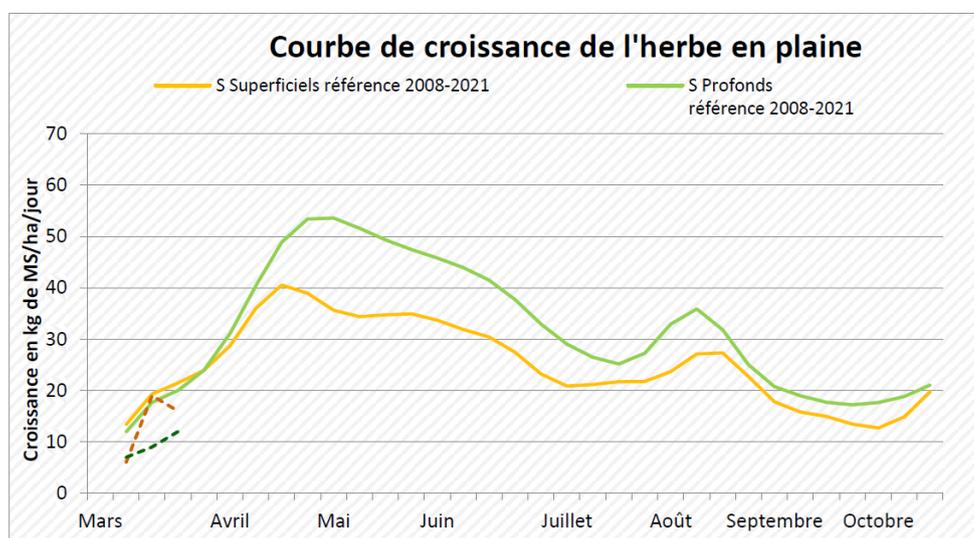
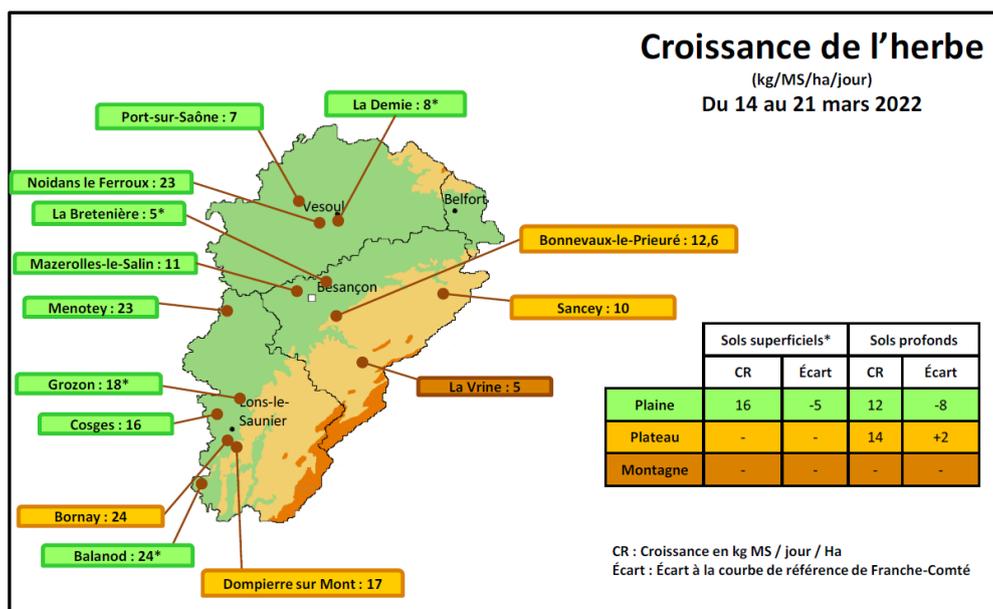
Rapprochez-vous de la Chambre d'agriculture (Margaux Reboul Salze) si vous souhaitez faire des analyses de valeurs alimentaires.

L'herbe pâturée étant le fourrage le moins coûteux à produire c'est le fourrage qui doit constituer la part la plus importante de la ration. Afin d'**inciter les animaux à pâturer** n'oubliez pas de **diminuer la part de la ration à l'auge**. Vous pouvez également favoriser le pâturage en adaptant **l'heure de distribution de la ration**.

Le sujet de la gestion de la hauteur d'herbe au pâturage et de la complémentation des animaux est également abordé dans l'[épisode 4 de Radio Prairies – Saison 1](#) !

Pour plus d'informations : ["Les vrai-faux des fourrages" – Editions ARVALIS](#).

Météo de l'herbe de la semaine dernière :



En traits pleins, les moyennes sur les prairies de plaine de Franche-Comté. En pointillés les valeurs 2021.

Retrouvez **Radio "Prairies"** par le Groupe Herbe Franche-Comté !

Retrouvez le 5^{ème} épisode sur la [chaîne YouTube du Groupe Herbe Franche-Comté](#) ! Cette semaine Florian Anselme est au GAEC de la Ch'tite famille (Jura) pour nous parler de la mise en place du pâturage tournant sur leur exploitation !

Contacts : Margaux Reboul Salze – Chambre d'Agriculture de Haute-Saône : 03.84.77.14.34 – margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr



En stage avec l'AFPASA.... A venir !

SAVOIR TRIER ET MANIPULER SES BOVINS À CHEVAL

Dates : lundi 21 et mardi 22 mars 2022

Lieu : JUSSEY (70)

Intervenant : Étienne GALLINE

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

LE PLAN STRATEGIQUE NATIONAL (PSN) ANTICIPER la réforme de la PAC 2023-2027

Dates : mardi 22 mars 2022

Lieu : VESOUL (70)

Intervenant : Pierrick TARIN, conseiller PAC de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

TRIER, STOCKER SES CEREALES A LA FERME : AUTONOMIE, VALORISATION ET ECONOMIE D'INTRANTS

Date : Jeudi 24 mars 2022

Lieu : secteur VESOUL (70)

Intervenants : Patrick MADIOT, expert - conseil en triage de semences et Juliette GUESPIN conseillère en agriculture biologique de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

DESHERBAGE ET FERTILITÉ DU SOL EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Dates : Jeudi 7 avril, mardi 8 novembre et lundi 28 novembre 2022

Lieu : secteur VESOUL (70)

Intervenants : Juliette GUESPIN et Marion CHUROUT, conseillères en agriculture biologique de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

ÉDUCATION ET DRESSAGE DU CHIEN DE TROUPEAU - INITIATION

Dates : Lundi 26 septembre, lundi 24 octobre, mardi 22 novembre et la quatrième journée reste à définir

Lieu : VOUHENANS (70)

Intervenant : Bruno BANON, formateur/dresseur de l'institut de l'élevage

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

REUSSIR SA CONVERSION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE, TECHNIQUEMENT ET ECONOMIQUEMENT

Dates : Lundi 17 octobre, jeudi 27 octobre et mardi 15 novembre 2022

Lieu : VESOUL (70)

Intervenants : Patrice COTE, Marion CHUROUT et Juliette GUESPIN, conseillers en Agriculture Biologique de Chambre d'Agriculture de Haute-Saône, et Blaise OUDIN, conseiller au CER FRANCE

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

CAPTAV : CERTIFICAT D'APTITUDE AU TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS

Dates : Mardi 6 décembre, mercredi 7 décembre et jeudi 8 décembre 2022

Lieu : VESOUL (70)

Intervenant : Pierre BERRECHET, de l'institut de l'élevage

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles.

Toutes nos formations sont consultables sur notre site internet www.afpasa70.fr (programmes, tarifs et conditions générales envoyés sur demande) Rejoignez-nous sur notre page Facebook : Afpasa Vesoul

Renouvellement Certiphyto « Décideur en exploitation agricole »

Date : jeudi 31 mars 2022

Lieu : Maison des agriculteurs de Vesoul

Intervenants : **Conseillers Agronomie/environnement CA 70**

Responsable du stage : Emeline HUMBERT - AFPASA

Pour tous renseignements, s'adresser à :

AFPASA

Téléphone : 03.84.77.14.38 - Mail : afpasa@haute-saone.chambagri.fr

Site : www.afpasa70.fr / Facebook : Afpasa Vesoul

[Bulletin du 15.03.2022](#)

Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

